



Le Parc du Belvédère : de l'hygiène à l'embellissement de la ville de Tunis

Ferjani Saloua*

Résumé

Le parc du Belvédère est l'un des fleurons de l'art paysager qui s'est développé pendant le Protectorat français en Tunisie. Il a été conçu dans le cadre d'un projet ambitieux d'extension et d'embellissement de la ville de Tunis. Il englobait, une faune et flore riches et diversifiées ainsi que des espaces bâtis ayant un intérêt indéniable au niveau historique, architectural et esthétique. En plus de son rôle urbain et environnemental, le parc du Belvédère a toujours été un lieu de mixité et d'intégration sociale, un espace d'accueil et de loisir pour les familles tunisoises.

Avec la création du parc du Belvédère, on peut parler de l'invention de la notion d'espace public et d'espace vert, qui n'existait pas dans la Médina. Ces deux nouveaux concepts se sont développés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle dans le cadre des grands travaux d'aménagement et d'extension de la ville moderne de Tunis qui s'inscrivent dans le prolongement du mouvement hygiéniste initié dans la métropole et transféré aux colonies.

Ce parc du Belvédère a accompagné l'histoire de la ville et a été mis à l'épreuve dans tous les moments difficiles de son évolution. Des tentatives pour son déclassement ont eu lieu à plusieurs reprises, mais il a résisté à toutes les agressions qui lui sont survenues. La procédure du classement Parc du Belvédère, envisagée depuis 2013, cherche à donner à cette unité paysagère une identité légale, à la protéger d'une manière irréversible et à la maintenir comme étant un indicateur de durabilité de la métropole tunisoise dans le nouveau contexte de décentralisation et de préservation de l'environnement.

Mots-clés : art paysager, embellissement, espace public, identité, durabilité.

Abstract

The Belvédère Park is one of the jewels of the landscape art that developed during the French Protectorate in Tunisia. It was designed as part of an ambitious project to extend and beautify the city of Tunis. It included a rich and diverse flora and fauna as well as built spaces of undeniable interest at the historical, architectural and aesthetic level. In addition to its urban and environmental role, the Belvédère Park has always been a place of diversity and social integration, a space of welcome and leisure for Tunisian families.

With the creation of the Belvédère Park, we can speak of the invention of the notion of public space and green space, which did not exist in the Medina. These two new concepts were developed at the end of the 19th century and at the beginning of the 20th century as part of the major development and extension works of the modern city of Tunis, which are part of the extension of the hygienist movement initiated in the metropolis and transferred to the colonies. This Belvedere Park has accompanied the history of the city and has been put to the test in all the difficult moments of its development. There have been several attempts to downgrade him, but he has resisted all assaults that have come upon him. The Belvédère Park classification

* Architecte, maître assistante à l'ENAU -Université de Carthage - Laboratoire d'Archéologie et d'Architecture Maghrébine (LAAM).

procedure, envisaged since 2013, seeks to give this landscape unit a legal identity, to protect it irreversibly and to maintain it as an indicator of the sustainability of the Tunisian metropolis in the new context of decentralization and preservation of the environment.

Keywords: landscape art, embellishment, public space, identity, sustainability.

الملخص

تعتبر حديقة البلفدير احدى جواهر فن المناظر الطبيعية التي ظهرت وتطورت خلال فترة الحماية الفرنسية و قد تم تصميمها كجزء من مشروع طموح لتوسيع وتجميل مدينة تونس في اواخر القرن التاسع عشر وبداية القرن العشرين. تحتوي الحديقة على ثروات طبيعية وحيوانية متنوعة ومساحات مبنية ذات طابع معماري وتاريخي مميز. وبالإضافة الى دورها الحضري والبيئي لعبت هذه الحديقة دورا اجتماعيا كبيرا حيث كانت دائما مكانا للتلاقي والاندماج الاجتماعي وفضاء لترفيه للعائلات التونسية على تباين مستوياتها المادية والثقافية والفكرية.

مع احداث حديقة البلفدير يمكننا التحدث على ظهور الفضاء العام والمساحات الخضراء التي لم تكن موجودة في المدينة العتيقة. هذه المفاهيم بدأت وتطورت مع توسع المدينة الاوروبية في إطار احترام الحركة الفكرية الوقائية والصحية (Mouvement hygiéniste) التي ظهرت في فرنسا وانتقلت الى مستعمراتها بعد ذلك.

رافقت حديقة البلفدير تاريخ المدينة وصمدت في جميع المحطات الصعبة لتطورها اذ قاومت بعض الاعتداءات التي تعرضت لها كمحاولات التقليل من مساحتها والمس من ثرواتها النباتية والحيوانية. ومنذ 2013 تكاثفت محاولات بلدية تونس والمجتمع المدني للقيام بالإجراءات اللازمة لتصنيف هذه الحديقة ضمن التراث الطبيعي لحمايتها بشكل نهائي وحتى تحافظ على هويتها القانونية وتكون مؤشرا على استدامة العاصمة التونسية.

الكلمات المفتاحية: فن المناظر الطبيعية، الزخرفة، الفضاء العام، الهوية، الاستدامة.

Pour citer cet article :

Ferjani Saloua, « Le Parc du Belvédère : de l'hygiène à l'embellissement de la ville de Tunis », *Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines* [En ligne], n°10, année 2020.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=16373>



Introduction

Le Belvédère est plus qu'un parc dans la ville de Tunis. C'est l'un des fleurons de l'art paysager qui s'est développé pendant le Protectorat français. Il a été conçu dans le cadre d'un projet ambitieux d'extension et d'embellissement de la ville européenne. Il répondait également à un souci hygiénique avec ses promenades de santé et son importante flore médicinale. En 1892, le projet de Parc du Belvédère dont l'aménagement s'est prolongé jusqu'à l'Indépendance, a été lancé. Le parc s'imposait tant par sa situation que son étendue, il devient un repère emblématique de la ville de Tunis et une composante fondamentale de son histoire contemporaine. Il est également considéré comme porteur d'un patrimoine immatériel et vivant lié à l'attachement et à la mémoire des gens qui le fréquentent.

En plus de son rôle urbain et environnemental, le parc du Belvédère a toujours été un lieu de mixité et d'intégration sociale, un espace d'accueil et de loisir pour les familles tunisoises. Malgré la diversité et l'innovation des espaces de loisir implantés partout dans le grand Tunis, ce parc a su retenir l'attention des sportifs, des amateurs de la nature et surtout des familles modestes qui trouvent dans ses sentiers et son zoo des lieux de défoulement, de détente et de loisir.

Le Belvédère est un parc qui a accompagné l'histoire de la ville de Tunis et qui a été mis à l'épreuve dans tous les moments difficiles de son évolution. Des tentatives pour son déclassement ont eu lieu à plusieurs reprises, mais le parc a résisté à toutes les agressions qui lui sont survenues. La fondation de l'Association des Amis du Belvédère en 1989 a énormément participé à la protection et à la valorisation du Parc, à son intégration dans la ville ainsi qu'au développement de son rôle social, environnemental et culturel. La procédure du classement du parc envisagé depuis 2013 cherche à donner une identité légale à l'entité du Parc du Belvédère et à le protéger d'une manière irréversible.

Quelles étaient les circonstances générales de la naissance du Parc du Belvédère ? Les caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères de ce haut lieu de mémoire de la ville de Tunis ? Quel rôle a-t-il joué dans l'évolution de la ville et le bien-être de ses habitants ? Quelles étaient les menaces qui pouvaient entraver la vie du Parc du Belvédère ? Quels sont les enjeux de préservation et de protection du Parc du Belvédère et quel rôle jouera-t-il dans la durabilité de la métropole tunisoise ?

1. La ville européenne et le Parc du Belvédère dans la deuxième moitié du XIX^e siècle

Sur le plan historique, le Parc du Belvédère constitue une innovation structurelle dans la configuration de la ville de Tunis¹. Il se veut une prolongation de « l'urbanisme des Tanzimat » entamé à la Régence de Tunis depuis la 2^e moitié du XIX^e siècle et l'expression du triomphe de l'urbanisme haussmannien que les ministres et savants découvrent dès 1867 à l'exposition universelle de Paris. « *Les chroniques de Cheikh Mohamed Bayrem le cinquième, de Mohamed Sanussi ou celles de Ben Dhiyf, font état de la séduction que l'urbanisme européen exerce sur les détenteurs de pouvoirs politiques et religieux de la Régence*² » ... D'ailleurs, le plan topographique Mouillot, dressé en 1899, montre l'existence du Belvédère alors que la ville

¹De l'époque hafside, il ne reste dans la capitale tunisienne que les vestiges archéologiques du bassin des fameux jardins beylicaux d'Abu Fehr, incorporés récemment dans les bâtiments de la Cité des Sciences, quelques traces également des jardins Husseinites des XVIII^e et XIX^e siècles à Carthage, à la Marsa et à la Manouba. Cette intégration de la nature dans l'espace urbain sous forme de parc et de jardin s'explique par l'avènement des réformes ottomanes-Tanzimat (1839-1878) qui marquent la fin de l'urbanisme traditionnel et de ses modes de gestion.

² Jallel AbdelKafi, 2013, « Quel devenir pour le Belvédère ? » communication dans le cadre du colloque « Le Belvédère, Un patrimoine culturel et naturel à classer. » Colloque, 20- 21 Mai 2013.



nouvelle, juxtaposée à la ville ancienne la médina, est encore vide de constructions... Créer un grand parc de plus d'une centaine d'hectares dans une ville en projet est déjà un événement.

1.1. Emergence et évolution de la ville européenne

A partir de la création de l'institution municipale de la ville de Tunis en 1858 et la mise en place des nouveaux outils réglementaires et législatifs dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, une ville moderne s'esquisse au pied de la médina. Puis avec le protectorat, une nouvelle configuration urbaine de la ville se confirme avec un tracé en damier. L'esplanade de la marine qui liait la médina au lac fut transformée en avenue assez large, ponctuée par un terre-plein central et quatre rangées de ficus. C'était l'avenue Jules Ferry, l'axe historique et symbolique de la ville de Tunis à partir duquel furent élevés des immeubles d'habitation et les plus grands équipements culturels et de service ainsi que les édifices phares de la ville de Tunis à l'instar du Théâtre municipal, du Palmarium et des salles de cinéma, ...

A partir de 1890, le tracé de la ville moderne se renforce avec un deuxième axe Nord-Sud qui relie le cimetière El Jallez au nouveau parc du Belvédère. La ville neuve est ainsi structurée par le croisement de ces deux axes qui ont tissé la toile de fond de la ville moderne hors les murs. Le plan quadrillé de la ville de Tunis ne s'est pas fait en une seule fois, mais dessiné et réalisé en plusieurs étapes suivant les contraintes foncières et les moyens techniques et financiers de la Municipalité. Il s'agit d'un tracé simple et fonctionnel avec addition de plans quadrillés selon une même trame et selon une même direction, conformément à l'esprit des géomètres et des ingénieurs des travaux publics, dont l'ambition culturelle réduit l'esthétique de la ville à celle d'un quadrillage orthogonal³.

Au-delà d'un plan simple et fonctionnel, de nouveaux soucis ont été exprimés par les services municipaux pour embellir la ville et améliorer son hygiène. Il s'agit de doter la ville de Tunis d'une trame verte afin de lui procurer plus de charme, d'ombre et de fraîcheur. Malgré les diverses difficultés en rapport avec un climat chaud et aride, l'insuffisance de la pluviométrie, la qualité médiocre du sol marécageux notamment dans la ville basse, la Municipalité de Tunis a procédé à la plantation des arbres d'alignement, l'aménagement des places publiques, des squares, et la création de son premier parc urbain « le Belvédère ». Ce programme ambitieux n'aurait pas pu être réalisé s'il n'y avait pas eu la création d'un jardin d'essai pour la ville de Tunis. Ce dernier a été créé en 1891, il occupait une emprise de 30 ha au Nord de la ville et avait comme objectifs la constitution d'arbres et d'arbustes comprenant des espèces indigènes et exotiques, la réalisation d'essais agricoles, la fourniture de plants aux agriculteurs à prix modérés. Puis en deuxième temps, il y avait une révision des objectifs du jardin d'essais de façon à élargir ses services pour englober les essais d'acclimatation, le regroupement des collections et leur étiquetage, le développement d'une ferme expérimentale...

³ Serge Santelli, 1995, p. 62.

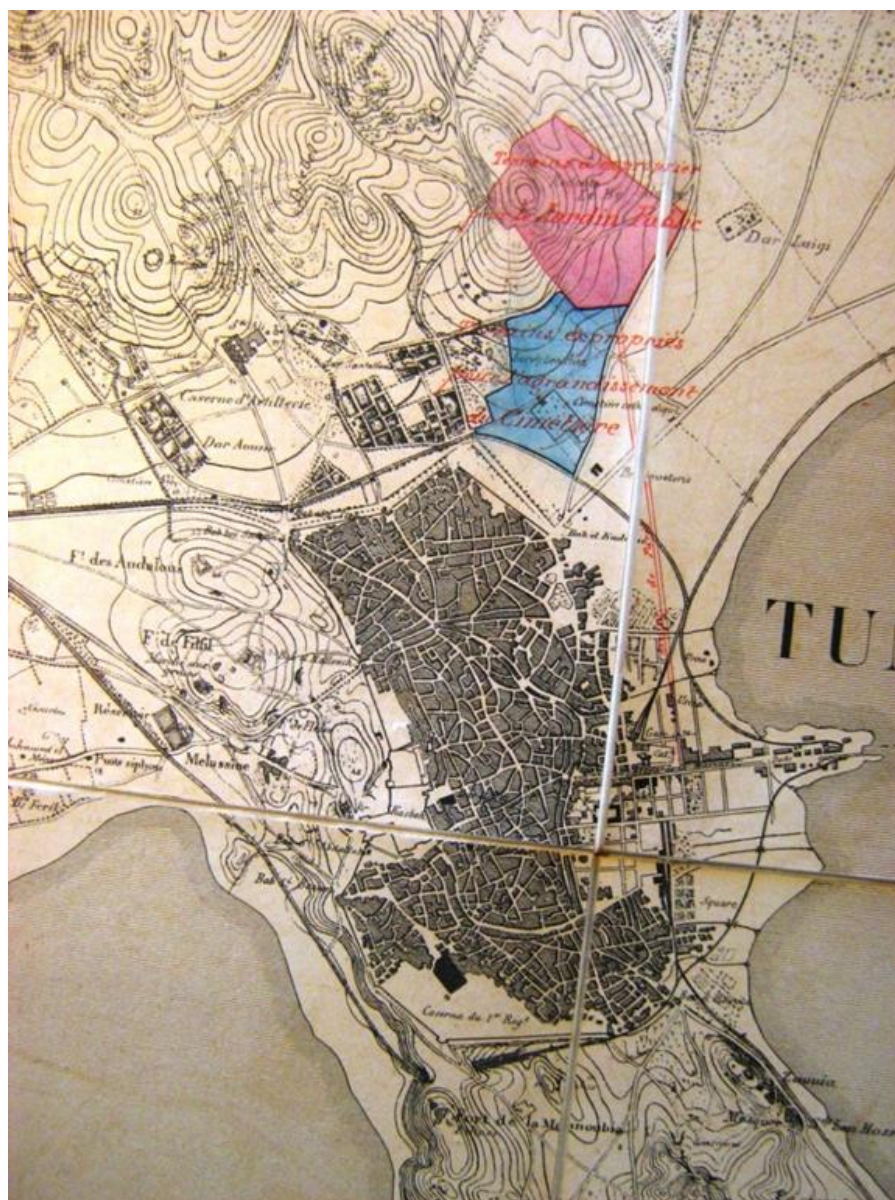


Fig. 1. Origine foncière du parc du Belvédère sur un fond du plan de la ville de Tunis en date du 1886.
Source : ANT. M5-11-385.

1.2. De l'embellissement à l'hygiène : Le plan vert de Tunis

En 1892 et dans le cadre de son plan vert, la Municipalité de Tunis a planté près de 2500 arbres d'alignement. Ce nombre a atteint 6000 en 1914 puis 7000 en 1931, répartis sur 21 kilomètres de rues. Au-delà de l'avenue Jules Ferry et ses quatre rangées de Ficus, toutes les avenues ayant au moins 15m de large ont été plantées avec des espèces végétales très diversifiées (les grevillea, ses chênes-verts et ses faux poivriers sur l'avenue de Paris, les jacarandas le long de l'avenue de Paris, les palmiers sur l'avenue Stephen Pichon⁴...). Puis, elle a créé de nombreux squares parmi lesquels citons ceux de la Kasbah, de la Résidence, de la Municipalité, de la Gare, de l'avenue Jules Ferry, celui de l'avenue de Paris et enfin ceux de la Place Ney et de la Place Pasteur. Mais les plus belles créations dont l'administration municipale a enrichi la ville sont l'esplanade et le parc du Belvédère. La première créée tardivement sur des terrains conquis sur le lac, elle se prolonge sur un kilomètre et 200m de large. Il s'agit d'une promenade au bord

⁴ G. ELOY, 1931, p. 44.

du lac, embellie par deux rangs de ficus macrophylla comportant des terrains de sport et des squares. La seconde concerne la création du parc du Belvédère. Le choix d'implantation du site de ce parc a été pris avec beaucoup de soin de façon à être à l'extrémité de la première ceinture de la ville et sur les chemins de son extension future. Il a été fait également de façon à offrir aux visiteurs un panorama incomparable à travers une vue dégagée sur l'ensemble de la ville de Tunis. Si nous adoptons la logique du courant hygiéniste développé dans la métropole depuis le XVII^e-XVIII^e siècle et transféré à la Régence dans le cadre du Protectorat, nous prétendons que ce haut lieu d'hygiène et d'agrément a incité la Municipalité à aménager dans ses environs des lotissements de standing pour la population française aisée. Les lots individuels ainsi créés ont été à la base du jaillissement de belles villas de maîtres dans différents styles architecturaux classique, éclectique ou arabo-musulman. Dans le même cadre et afin de renforcer la politique de peuplement officiel envisagée par l'administration coloniale au début du siècle, des opérations des quartiers d'habitation à bon marché (HBM) ont été implantées de part et d'autre du parc du Belvédère. Nous évoquons à titre d'exemple, le quartier El Omrane, France ville, Mutuelle ville, Beau séjour, etc.

Désormais, tous les quartiers d'habitation développés au nord de la ville jouissent d'un parc à la française qui leur offre de l'air pur, des espaces de détente et de loisir et des lieux de rencontre et de sociabilité loin de l'encombrement du centre. D'ailleurs, avec la création du parc du Belvédère, on peut parler de l'invention de la notion d'espace public et d'espace vert, qui n'existait pas dans la Médina. C'est également avec le développement de la ville française et la construction d'un ensemble de jardins à l'extérieur de la ville (Pépinière municipale de 11ha en 1886/ jardin d'essai sur 30ha en 1891/ Ecole coloniale d'agriculture/ Institut Pasteur...) que l'idée de création du parc apparaît. On peut donc supposer que le parc fut créé dans le cadre des équipements dont les villes européennes se munissaient à cette époque.

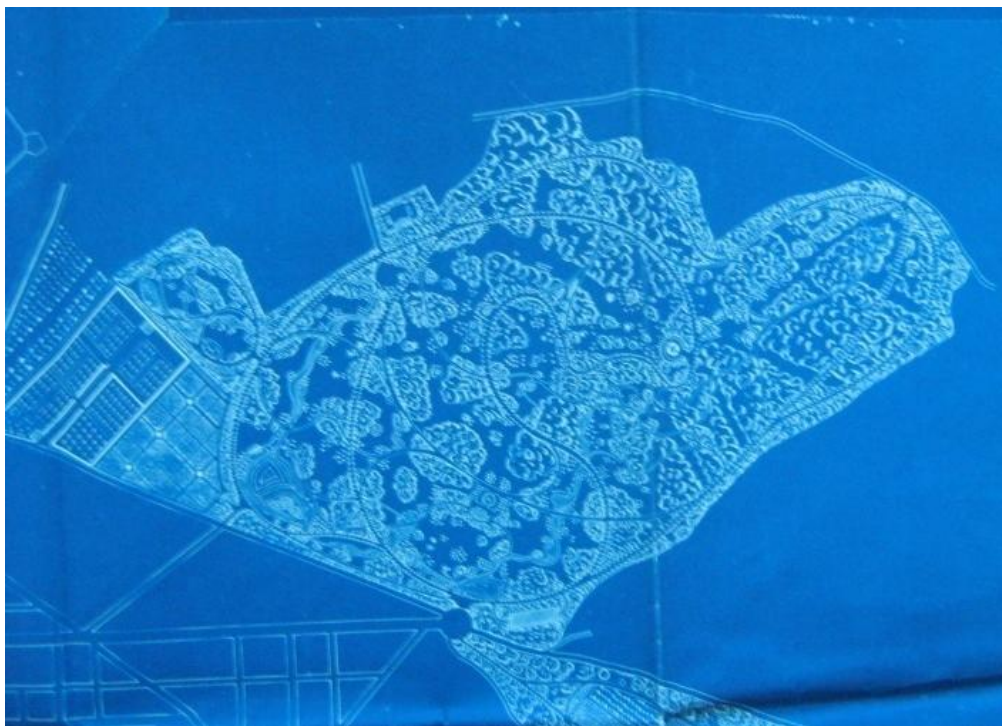


Fig. 2. Aménagement du parc du Belvédère sur un plan non daté de la ville de Tunis.
Source : ANT. M5-11-563.

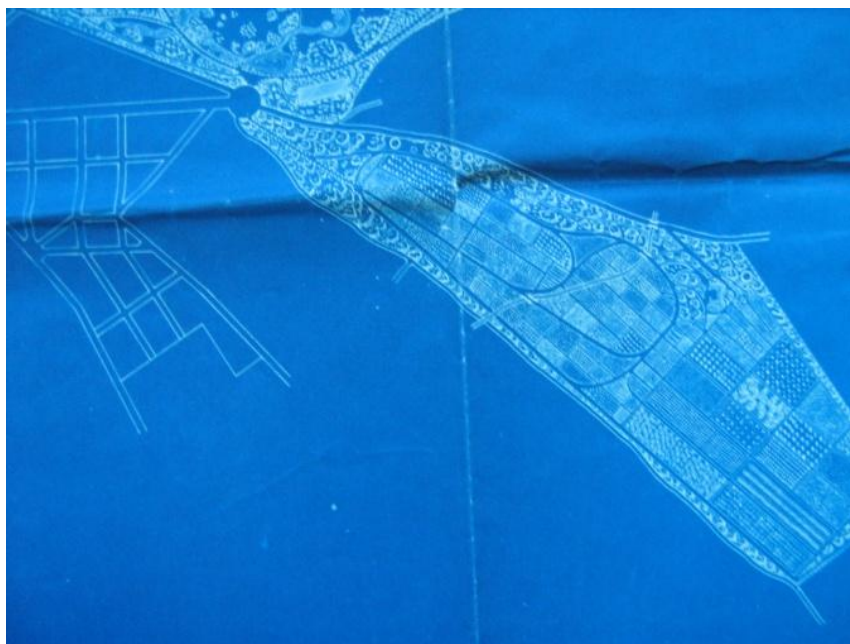


Fig. 3. Aménagement du jardin d'essai sur un plan non daté de la ville de Tunis.
Source : ANT.M5-11-563.

2. Présentation du Parc du Belvédère « le bois de Boulogne de Tunis ».

Le Belvédère est le premier parc urbain de la ville de Tunis, c'est également le plus grand du pays au milieu urbain jusqu'à maintenant. Il était implanté sur des oliveraies privées ou faisant partie des Habous. Dès 1891, la Municipalité a procédé à l'expertise et l'expropriation des terrains nécessaires à l'aménagement du premier parc de la ville conformément à la délibération du Conseil municipal du 14 novembre 1891. Le montant de l'indemnité à payer pour l'expropriation a été estimé à 10 000P, ce qui correspondait à 6000F en 1892⁵. Ce n'est que pendant la période de l'indépendance que les terrains du Belvédère ont été immatriculés sous le titre foncier 67480 Tunis enregistré le 20 avril 1964 et confirmé par la décision du tribunal foncier le 9 juin 1990. Le parc s'étend sur 111ha30ca et est reconnu comme propriété exclusive de la Municipalité de Tunis.

Le plan du Belvédère a été conçu en 1892 par De La Fourcade, architecte-paysagiste, jardinier en chef de la ville de Paris. Le projet conçu transforme la colline du Belvédère jusque-là parsemée d'oliviers en parc pittoresque avec des bois, des clairières, des allées carrossables et des allées cavalières sinueuses, le tout agrémenté par une rivière qui dévale la colline, quelques étangs et même un lac⁶. L'achèvement des travaux de ce parc a eu lieu en 1897, puis il est resté fermé pendant dix ans avant son ouverture au public pour permettre aux plantes et aux arbres de se développer correctement. Le parc se situait à 2 km de Tunis et était desservi par les tramways électriques qui faisaient le trajet en 12 mn.

Le Belvédère est un véritable parc paysager avec des routes principales, des sentiers secondaires et des pistes pour cavalières gravissant la colline entre des bosquets denses et des prairies bien dégagées. L'esprit pittoresque et l'artificialité sont aussi des thèmes forts du parc, ce que l'on peut observer à travers l'installation des ruines (qui donne l'illusion du temps qui passe). Le Belvédère est assimilé à une forêt dans la ville, cette image vient certainement de l'appellation « bois » qui l'avait suivi depuis sa création en référence au bois de Boulogne. Le « bois de Boulogne de Tunis », comme le souligne un passage des « guides bleus » de 1893,

⁵ ANT. M5-11-385.

⁶ Imene Zhioua, 2002, p. 12.



devait son appellation à ses dimensions et sa position à l'extérieur de la ville, une position qui a d'ailleurs évolué en un siècle d'existence⁷. Le parc contient également un emplacement réservé aux jeux, avec tennis et un vélodrome ou terrain de sport, comportant une pelouse d'un hectare et demi, des gradins pour 2000 spectateurs assis et les bâtiments nécessaires aux sportsmen⁸.

2.1. Composantes architecturales du parc du Belvédère

Sur le plan architectural, le périmètre du parc du Belvédère englobe des espaces bâtis ayant un intérêt indéniable au niveau historique, architectural et esthétique, ce qui constitue une partie intégrante de l'histoire du Parc et de son paysage. Les monuments sont soit conçus dans un autre contexte, loin du parc, soit conçus pour épouser le flanc de la colline ou s'enfoncer dans ses entrailles comme c'est le cas des Tunnels, creusés par l'armée allemande lors de la deuxième Guerre mondiale. Les monuments transférés au Parc du Belvédère reprennent une vision occidentale de la sauvegarde. Le monument démonté avec soin et remonté hors de son contexte, coupé de son usage originel, devient une œuvre qui agrmente son lieu d'accueil et qu'on peut admirer en tant que telle. C'est dans ce contexte que deux chefs-d'œuvre de l'architecture traditionnelle : la Midha de souk el Attarine et la Koubba du Palais de la Rose de la Manouba, ont été réimplantés dans le parc.

2.1.1. La Midha

Il s'agit d'une salle d'ablution, fondée au début du XVII^e siècle par Ali Thabet, ministre de Youssef Dey. Les vestiges du monument ont été démontés et remontés au Belvédère en 1899, dans un emplacement sans justification évidente. Elle se compose de trois salles en enfilade. La première est un bel exemple de l'architecture mouradite : murs se creusant d'arcatures sur colonnettes dégagées à chapiteaux hafside, arcs à claveaux en marbre noir et blanc, tympans garnis de plâtre sculpté. Les deux autres salles ont conservé les parallélépipèdes en pierre, d'environ 30cm de hauteur, servant de sièges sur lesquels on s'asseyait pour procéder aux ablutions rituelles. Notons que du fait de la rareté des vestiges de Midha, celle du Belvédère revêt une importance particulière, elle est classée monument historique par le décret du 13 mars 1912⁹.

2.1.2. La Koubba

La Koubba du Belvédère agrémentait le Palais de la Rose de la Manouba construit vers 1798. Les équipements de ce type étaient courants dans les jardins de l'Andalousie jusqu'aux rives du Bosphore. A la fin du XIX^e, la Koubba tombait en ruine selon le témoignage d'Henri Saladin. On décide alors sa restauration ; elle est démontée et remontée. Le choix de la nouvelle implantation est judicieux puisqu'il permet une vue panoramique imprenable sur Tunis et son lac et perpétue, d'une certaine mesure, la fonction du kiosque qui devait permettre une vue élargie aux alentours.

⁷ Meriem Ben Mlouka, 2013, p. 24.

⁸ La Municipalité de Tunis, l'exposition de Lyon. 1914.

⁹ Jamila Binous, 2013, « Les monuments du Belvédère » communication lors du Colloque « Le Belvédère, un patrimoine à classer », 20-21 mai 2013.



Fig. 4. Vue intérieure de la Midha du Belvédère.
Source : photo de l'A.A.B.



Fig. 5. Aspect général de la koubba du Belvédère.
Source : photo de l'auteur.

La Koubba est conçue autour d'une coupole côtelée reposant sur quatre colonnes et entourée de galeries, complètement ouvertes de trois côtés sur le dehors par trois arcs, soutenus par des colonnes jumelées. Le quatrième côté se prolonge par une abside. Le décor d'un raffinement extrême rallie ingénieusement le jelliz marocain à la faïence tunisienne de Kallaline et les arabesques de plâtre sculpté dans la pure tradition hispano-maghrébine. Vu son intérêt, elle est classée monument historique par le décret du 19 mars 1894¹⁰.

En dehors de la Midha et la Koubba, des monuments nouveaux ont été conçus dans le parc du Belvédère, parmi lesquels on cite le Casino, la piscine et le bureau de la Poste.

2.1.3. Le Casino du Belvédère

Sur le flanc de la colline, au-dessus d'une large esplanade, offrant une vue panoramique sur le Lac, se dresse le Casino. Il était destiné à accueillir des spectacles durant la saison estivale, lorsque le casino et le théâtre du centre-ville étaient fermés. Il nous renseigne non seulement sur le style adopté au cours des premiers temps du Protectorat, mais aussi sur les acteurs dans le domaine du bâtiment de l'époque. Le casino était conçu par l'architecte Jean Emile Resplandy, auteur de plusieurs œuvres qui ont marqué le paysage du Tunis moderne dont principalement le Théâtre Municipal et le Palais de Justice. Les travaux du Casino étaient exécutés par l'entreprise Rey frères, fils de Giuseppe Rey¹¹.

L'architecte a opté pour un style arabisant qui s'exprimait par la présence du minaret, de la loggia à cinq arcs outrepassés, l'auvent en tuiles, le couronnement crénelé des terrasses. La rotonde circulaire greffée sur le pignon de l'édifice est un clin d'œil à l'Art Nouveau. Le Casino abrite aujourd'hui le mess des officiers et se trouve, de ce fait, coupé de la vie du parc, de même qu'il ne bénéficie d'aucune sauvegarde juridique malgré son intérêt indéniable aux niveaux historique, architectural et esthétique.

¹⁰ Jamila Binous, 2013, « Les monuments du Belvédère » communication lors du Colloque « Le Belvédère, un patrimoine à classer », 20-21 mai 2013.

¹¹ Giuseppe Rey est originaire du Piémont, il émigre à Tunis en 1836, où il se distingue par son travail dans le bâtiment. On doit à son entreprise des édifices aussi importants tels que les Abattoirs ou la Régie des Tabacs ainsi que la reconstruction-restauration du Palais du Bardo.



Fig. 6. Vue du casino depuis la 2^e porte du Belvédère.



Fig. 7. Aspect extérieur du Casino du Belvédère.

2.1.4. La Piscine et l'hôtel de la Poste

Construite dans les années 1930 dans l'angle Nord-Est du Parc, la Piscine Municipale est alors un équipement phare du nouveau quartier. On accède au bassin de natation, calé contre le talus du Parc, par un large portail ouvert sur la place Pasteur. Un escalier monumental, couronné par deux petites tours carrées de style Art déco, conduit à la terrasse couverte d'une pergola et aux gradins qui dominent le bassin. Les plages et l'escalier sont entièrement couverts de marbre blanc. La piscine fermée depuis 2004, nécessite une restauration urgente afin de retrouver sa fonction et d'animer davantage la zone nord de la ville de Tunis¹².

L'hôtel de la Poste présente une longue façade s'ouvrant sur la place, façade où s'équilibrent les lignes horizontales des corniches et du balcon avec les verticales. L'ensemble offre un bel exemple de l'Art déco classique. La plupart des attributs du style y sont présents : pergola sur la terrasse, tour signal couronnée de fines lames de béton, ferronneries à motif végétal stylisé. Le bâtiment annexe, construit dans les années 50, se distingue par un imposant pignon sur rue, élégamment décoré d'une œuvre murale en fer forgé de l'artiste peintre Abdelaziz Gorgi. Comme la plupart des monuments récents, la Poste attend d'être classée en tant que monument historique.

On ne peut pas évoquer le Belvédère sans parler de ses deux portes, devenues l'emblème du lieu. Elles sont exécutées, pour le compte de la Municipalité de Tunis, par Maniscalco Giuseppe, entrepreneur des Travaux Publics. Elles allient les volutes de l'Art nouveau à la géométrie de l'Art déco¹³.

2.1.5. Les Tunnels

Le parc renferme sept tunnels, qui sont en fait des galeries labyrinthes souterraines qui sillonnent le parc et qui ont été construites avant l'Indépendance par les militaires. Ces tunnels s'étendaient de l'allée de la Koubba jusqu'à Oued Sebaii. Ils abritaient autrefois l'Etat-major de l'AfriKaKorps de Rommel (Maréchal allemand nazi, membre des « sections d'assaut », il commanda l'AfriKaKorps 1941-1943)¹⁴.

¹² Juliette Hueber et Claudine Piaton, 2011, p. 145.

¹³ Jamila Binous, « Les monuments du Belvédère » communication lors du Colloque « Le Belvédère, un patrimoine à classer », 20-21 mai 2013.

¹⁴ Document de l'Association des Amis du Belvédère (A.A.B.).

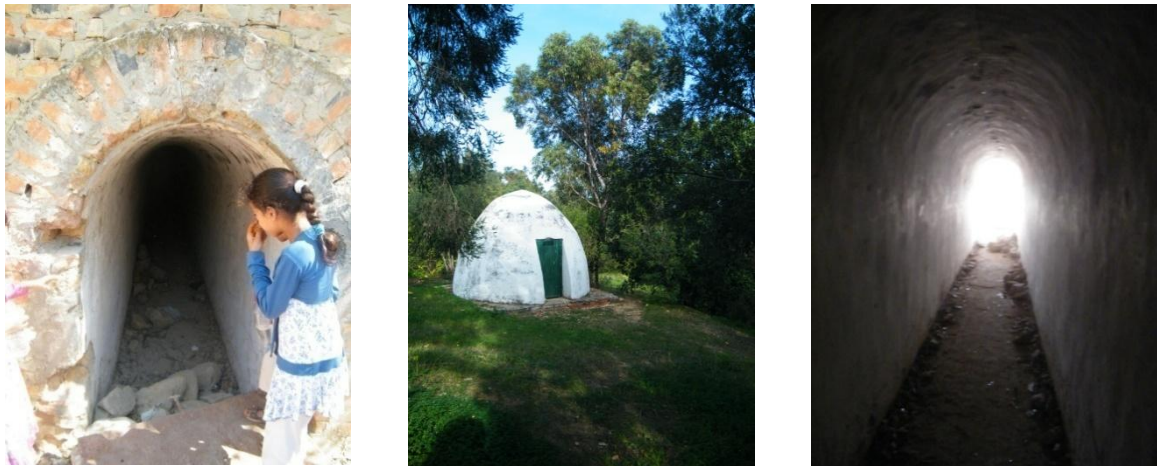


Fig. 8. Aspect extérieur et intérieur des tunnels du Belvédère.
Source : A.A.B.

2.2. Composantes paysagères du Parc du Belvédère.

Le Parc du Belvédère, outre sa flore naturelle, regroupe, au sein d'un relief plus ou moins varié atteignant jusqu'à 80m d'altitude, une vraie collection d'essences végétales. Il comporte plus de cent espèces introduites des cinq continents. D'Australie ont été ramenés les différentes variétés d'eucalyptus et le majestueux *Ficus rubiginosa* ; d'Amérique du Nord le palmier de Washington et l'oranger des Osages ; d'Amérique du Sud le *Jacaranda mimosifolia* et le *Schinustere benthifolious* ; d'Asie le *pittosporum tabira* et le *ligustrum* ; d'Europe le Cyprès d'Italie, du Moyen Orient l'Arbre de Judée, et d'Afrique tropicale le dattier des Canaries. Toutes ces essences côtoient les oliviers et les caroubiers, les grenadiers, les pins maritimes, les palmiers dattiers et bien d'autres espèces locales. Les milliers d'arbres (on compte environ 50 000 pieds) protègent de leur ombrage un sous-bois diversifié et très dense dans certaines zones : genêt d'Espagne, Abria Caffra, chêne vert, bougainvillier, lierre commun, genévrier, pistachier lentisque¹⁵...etc.

Le parc constitue également un refuge pour un grand nombre d'espèces animales principalement des oiseaux. C'est ainsi qu'en hiver, le lac du Belvédère accueille jusqu'à six cent canards migrateurs, les filigules milouin notamment et les filigules morillon, alors que les grands arbres sont un dortoir de choix pour des milliers de moineaux espagnols, d'étourneaux sansonnet et de bergeronnette grises¹⁶. Au printemps, tout le parc se remplit de chants d'oiseaux, trille aigu de la mésange bleue, gazouillement de pinson des arbres, pépiement du merle noir, hurlement de la huppe fasciée, chant flûté du bulbul des jardins, roucoulement de la tourterelle maillée et de la tourterelle des bois et le soir chuintement de la chouette effraie et cri plaintif et monocorde du hibou petit-duc¹⁷.

Outre sa faune et flore, le Parc du Belvédère est équipé de différents équipements et édifices servant aux activités sportives, culturelles, éducatives et de loisir. Nous pouvons citer à titre d'exemple le zoo, le centre équestre, le jardin des plantes, le lac, le plateau, le centre d'art vivant...etc.

¹⁵ <http://www.commune-tunis.gov.tn/publish/content/article.asp?id=1058>

¹⁶ <http://www.commune-tunis.gov.tn/publish/content/article.asp?id=1056>

¹⁷ Document A.A.B.

2.2.1. Le lac artificiel

Il se trouve juste en face de la 1^{ère} porte du parc. Le lac couvre une superficie d'environ 3500 m² avec une profondeur variable allant jusqu'à un mètre. Il est alimenté en eaux douces à partir de deux sondages du parc. En hiver, des canards sauvages migrateurs y trouvent refuge.



Fig. 9. Cadre urbain et paysagé du lac du Belvédères.
Source : Photos de l'auteur.

2.2.2. Le jardin zoologique

De 1963 à 1969 fut aménagé un parc zoologique dessiné par des architectes paysagistes allemands de la ville de Cologne. Ce zoo s'étalant sur une superficie de treize hectares, abrite environ 150 espèces d'animaux de la faune africaine : flamants roses, éléphants, lions, singes, chacals, ours à collier, etc. Le jardin zoologique a suscité un tel engouement qu'il est devenu une étape incontournable de toute visite de la capitale. Ceci a fait germer l'idée de son extension sur une aire de 30 ha ; mais ce projet est resté à l'état embryonnaire¹⁸.

Le parc comprend aussi un café de style andalou avec une terrasse et un lac artificiel peuplé de canards. À proximité sont installées des attractions pour les enfants et les marchands de glaces et de sucreries.

3. Aspect social du Parc du Belvédère

Pendant la période coloniale et jusqu'aux premières années de l'Indépendance, le Belvédère était presque le seul endroit de loisir et de détente en rapport avec la nature pour la population tunisoise. Le zoo était particulièrement le lieu le plus visité et le plus apprécié par les familles étant donné la richesse de sa faune et flore. Ce lieu donne l'impression au visiteur qu'il est dans un espace de « nature maîtrisée » qui contraste avec le grand territoire « sauvage » dans lequel il s'inscrit¹⁹. Le parc du Belvédère, avec ses clairières, ses sentiers et sa végétation luxuriante demeure pour beaucoup de promeneurs « la forêt dans la ville », on a peur d'elle et on la fuit, ou on l'exploite pour en tirer profit. En fait, la forêt n'est pas une volonté paysagère exprimée dans le dessin de De La Fourcade mais elle s'est développée au fil des années changeant le rapport « parc-ville-lac »²⁰.

¹⁸ <http://www.commune-tunis.gov.tn/publish/content/article.asp?ID=765>

¹⁹ Meriem Ben Mlouka, 2013, p. 8.

²⁰ Meriem Ben Mlouka, 2013, p. 25.



3.1. Le Belvédère, un lieu de mémoire et de souvenir

Le Belvédère évoque souvent un souvenir d'enfance pour la plupart des générations des premières années de l'Indépendance, qui retrouvent dans cet espace un lieu de vie et d'épanouissement assez sécurisé par rapport au jardin du Passage qui paraît, pour certains, sauvage et pas trop pratique pour leurs activités ludiques et de découverte²¹. Le Belvédère évoque également quelques souvenirs en rapport avec l'espace lui-même et les activités qui s'y déroulent, les marchands ambulants, l'éléphant, la gazelle, les canards et le lac...etc.

Etant donné sa grande dénivellation, la colline du Belvédère offrait des points de vue exceptionnelles et uniques. C'est pour cela qu'elle était le lieu idéal pour une course de côte. Cet événement était organisé en Tunisie de 1928 à 1955 au Bardo, à Carthage et au Belvédère et s'appelait « Le grand prix historique de Tunisie²² ». Le vieux circuit du Belvédère continue à passionner presque un siècle après sa création. Il réunit encore les nostalgiques qui cherchent du « charme » et de « l'exotisme » et qui veulent conduire et regarder des voitures à « valeur historique » dans un lieu où on peut encore « remonter dans le temps ». Nostalgie et valeur historique s'entremêlent dans les esprits²³.

3.1. Début de la crise du Parc du Belvédère

A partir des années 1980, la capitale a connu un boom démographique, elle a vu sa population tripler en si peu de temps, causant ainsi une forte urbanisation aux dépens des zones agricoles et des forêts périphériques. Pour réduire cette explosion démographique, maîtriser l'étalement urbain de la capitale et préserver ses forêts périurbaines, l'Etat a programmé une série de voies rapides, des échangeurs et a injecté de nouveaux moyens de déplacement urbain. Puis, dans un contexte de durabilité et d'amélioration de l'environnement, il a élaboré un programme national des parcs urbains (PNPU) qui prévoyait la réalisation de 100 parcs. Toutefois, il a négligé le plus ancien parc de la ville celui du Belvédère qui commençait à se dégrader au fil du temps. Le parc zoologique, qui était l'un des endroits les plus visités de la capitale, est aujourd'hui presque à l'abandon et a perdu de son charme et quelque peu de son attrait. Il est devenu un endroit presque désert malgré les quelques visiteurs qui essaient de lui redonner vie. Entre quelques animaux qui ont survécu et les quelques ouvriers qui font de leur mieux pour préserver cet endroit, le zoo accueille avec un air triste les quelques visiteurs qui tendent de retrouver les sensations d'antan.

Les changements politiques survenus dans le pays ont eu un impact certain sur le parc, ainsi le Casino du Belvédère, qui a arrêté ses activités en 1966 pour abriter le musée d'art moderne en 1977, se convertit une seconde fois en mess des officiers en 1989. Après, suit la fermeture de la piscine en 2004 puis du stade Chedly Zouiten pour non-homologation en 2006.

Les menaces sur le parc se multiplient avec le temps pour englober de nouvelles tentatives de déclassement de quelques terrains. On parle même de certaines autorisations spéciales pour construire dans le parc du Belvédère sur des superficies de l'ordre de 5000m², un projet de concession de gré à gré était même à l'étude²⁴. Après la révolution en 2011, le parc du Belvédère continue à se dégrader d'une manière rapide et continue. Les agressions touchaient l'aspect

²¹ D'après un témoignage de Mr Ben Issa ex-Président de l'A.A.B.

²² Meriem Ben Mlouka, 2013, p. 22.

²³ Hajbi Nizar. 9^e grand prix historique de Tunis : Faire vivre l'histoire, dossier de presse électronique <http://tunizien.net/107948-tunisie--9e-grand-prix-historique-de-tunis.html>

²⁴ Le Conseil municipal de la ville de Tunis devait se réunir le 15 janvier 2011 pour approuver ce projet de concession destiné à accueillir des projets immobiliers. La révolution tunisienne du 14 janvier 2011 fait échouer cette procédure de privatisation du parc et sa conversion en zone urbaine.

général du parc, sa gestion et ses composantes notamment animale, elles concernaient également le dépôt d'ordures sur le flanc Est du parc et la présence d'une décharge municipale. En plus, bouteilles d'alcool vides, mégots de cigarettes, restes de feu de camp, morceaux de matelas et de nattes, sachets et bouteilles en plastique jonchent les sols et les bassins du parc, abandonnés par les "visiteurs du crépuscule". Ces « bars à ciel ouvert » constituent un véritable danger pour les promeneurs ainsi que pour la faune et la flore du parc. Et comme si cela n'était pas suffisant, une agression supplémentaire s'ajoute à la crise actuelle du Belvédère. Il s'agit d'un vieux projet de route express de 40m de large projeté dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement de Tunis en plein milieu du parc du Belvédère afin de réduire la congestion et assurer la fluidité de la circulation au centre-ville. Pourtant ce vestige historique et culturel est protégé par plusieurs articles de la Constitution, par le plan d'aménagement urbain qui le classe en tant zone verte équipée. En plus, le plan d'aménagement de la Commune de Tunis en cours de révision devrait le classer plutôt comme jardin historique, selon la Charte de Florence (ICOMOS – IFLA 1982).

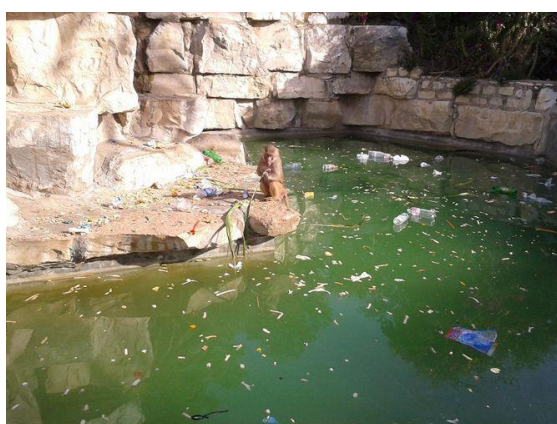


Fig. 10. Les agressions survenues au Belvédère : constructions anarchiques, décharge, pollution et rejet de déchets. Source : photos A.A.B.

4. Les nouveaux enjeux de préservation du Parc du Belvédère.

Depuis quelques temps, le Parc du Belvédère est au cœur d'une polémique entre la Municipalité et la population tunisoise, pour qui, le parc représente une flopée de souvenirs d'enfance autant que des rituels culturels qui continuent de s'ancrer dans le présent. Cette prise de conscience des menaces éventuelles sur un lieu de mémoire, un poumon vert et un structurant de la ville, a amené la population et la société civile à s'opposer d'une manière continue et à mettre en place une association appelée Association des Amis du Belvédère.

4.1. L'Association des Amis du Belvédère (A.A.B), l'injection d'une nouvelle vie

La création de l'Association des Amis du Belvédère (AAB) en 1989 a atténué les impacts négatifs sur le parc et a amplifié sa résistance à travers un programme ambitieux de développement et d'animation. Quelques années après sa constitution, l'association a créé le jardin des plantes, composante importante du Parc du Belvédère, s'inscrivant dans le cadre de l'éducation environnementale et ayant pour but la préservation de la biodiversité. Cet espace est destiné à être à la fois un espace de découverte multiple, un lieu d'échange et de rencontre, un lieu d'expérimentation, d'apprentissage du jardinage. Il a été aménagé sur la parcelle occupée auparavant par le cimetière chrétien. S'étalant sur une dizaine d'hectares, il englobe la



plus ancienne palmeraie de type Canariensis à Tunis, faisant face au Zoo, et enlace la pépinière municipale pour étendre le parc jusqu'au boulevard Ouled Haffouz²⁵.

Entre 2000 et 2008, l'AAB a organisé le grand prix historique de Tunis, connu comme étant le rendez-vous incontournable du « sport automobile au Maghreb ». Comme elle a multiplié ses actions de sensibilisation et d'appropriation du parc à savoir les ateliers éducatifs, les clubs de jardinage pour enfants, les floralies... L'A.A.B a fortement contesté le projet de voie express qui envisage de passer à travers le Belvédère, elle s'est engagée dans cette voie en appelant toutes les compétences nationales et internationales pour une deuxième vie au parc du Belvédère²⁶. *« Ce projet de voie express exhumé détruira des composantes végétales et architecturales de ce patrimoine, isolera les populations notamment celles dont le lieu d'habitation se situe aux confins du parc, menacera la sécurité des usagers et altérera la mémoire collective des tunisiens ! »*²⁷. D'autant plus que la voie express affectera également les équipements sportifs de la ville de Tunis et amputera une partie de la pépinière et du futur jardin des plantes. Une bande du zoo et la mythique première porte en feronnerie seront également emportées.

4.2. Le classement comme alternative de préservation du Belvédère

Parce que le Parc du Belvédère est une richesse qui devrait être valorisée et préservée, l'A.A.B s'est engagée dans un processus de son appropriation et son classement. Dans ses dernières démarches, elle a visé l'inscription du Parc du Belvédère sur la liste des Jardins Historiques Mondiaux en vue de sa reconnaissance internationale et d'une aide financière pour sa réhabilitation²⁸. C'est à l'initiative de la société civile et particulièrement l'Association des Amis du Belvédère que l'idée du classement du parc a pris forme. Un colloque a été organisé à cet effet en partenariat avec la Municipalité de Tunis en 2013, fixant les étapes de classement de ce parc. Cette démarche prend en considération tous les aspects patrimoniaux du parc comme œuvre de l'homme et de la nature, plaide à son classement en tant site culturel pour le développement harmonieux de l'agglomération et le bien-être de la vie quotidienne de ses habitants²⁹.

Le parc du Belvédère est actuellement classé au titre de « Parc urbain » selon **la loi n° 2005-90 du 3 octobre 2005**³⁰. Or, ce joyau de la ville de Tunis a besoin d'être davantage valorisé en le classant sous l'égide d'un autre régime juridique offert par le Code du patrimoine approuvé par la loi 53-1994, du 24 février 1994. L'insuffisance du premier décret réside dans le fait qu'il ne mentionne pas l'aspect « protection écologique » de l'espace naturel. Le déboisement, par exemple, n'y est pas interdit. En plus, il ne précise pas les usages : les activités autorisées ou interdites ne sont pas mentionnées. Puis, le parc est géré comme un espace immobilier. Seule

²⁵ Document A.A.B.

²⁶ Sofiene Ahres. <https://www.businessnews.com.tn/parc-du-belvedere--le-poumon-de-tunis-etouffe,519,63535,3>

²⁷ <https://www.leaders.com.tn/article/19451-le-parc-du-belvedere-bientot-mutile>

²⁸ <https://lepetitjournal.com/vivre-a-tunis/histoire-le-parc-du-belvedere-53576>

²⁹ Dans sa démarche de protection et de préservation du Parc du Belvédère, l'Association des Amis du Belvédère doit procéder par étapes. D'abord, la délimitation du site en vue de sa protection d'urgence par arrêté conjoint des ministères chargés du patrimoine et de l'urbanisme après avis de la Commission Nationale du Patrimoine (CNP) conformément à l'article 7 du Code du Patrimoine. Ensuite, l'élaboration d'un dossier en vue du classement du site sur la liste des sites culturels tel que prévu par l'article 8 du Code du Patrimoine. Enfin, l'élaboration d'un Plan de Protection et Mise en Valeur (PPVM) dans un délai ne dépassant pas les cinq années après la promulgation du décret de promulgation étant bien entendu que le site classé ne peut faire l'objet d'aucune intervention avant la parution du PPVM.

³⁰ En vertu de son article premier, les parcs urbains : « ... sont considérés parcs urbains les espaces aménagés à l'intérieur des agglomérations, qui s'étendent, le cas échéant aux zones limitrophes et qui sont ouverts au public pour la récréation et les loisirs et pour l'exercice des activités culturelles, sociales, éducatives et sportives ».

la gestion est évoquée (par le terme « exploitation »). On ne peut protéger un espace vert avec une approche uniquement axée sur la rente et l'économie de gestion.

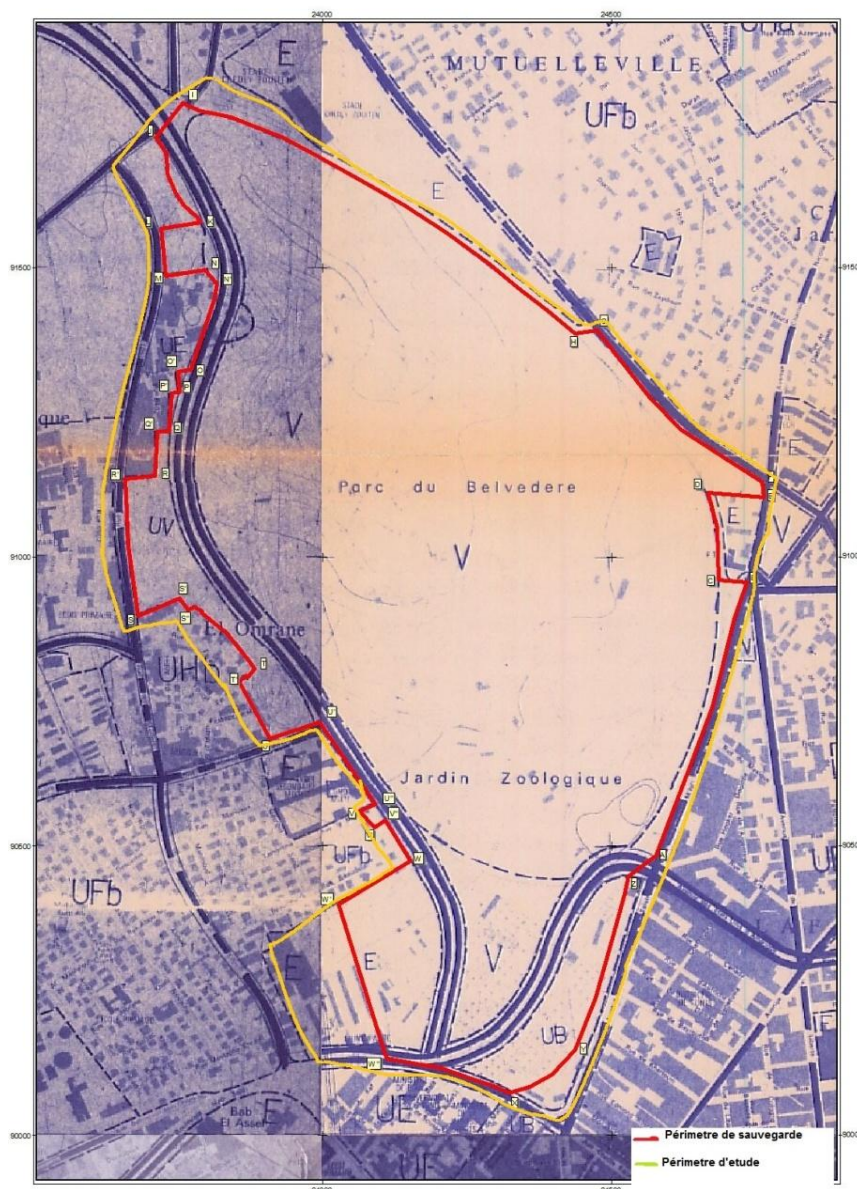


Fig. 11. Délimitation de périmètre de sauvegarde de Belvédère.

Source : A.A.B.

« Le site culturel est le témoignage des actions conjointes de l'homme et de la nature, lorsqu'il présente du point de vue de l'histoire, de l'esthétique, de l'art ou de la tradition une valeur nationale ou universelle³¹ » (article 2 titre I). Il est créé, délimité par arrêté conjoint des ministères chargés du patrimoine et de l'urbanisme après avis de la Commission Nationale du Patrimoine (CNP) ». (Article 7, titre II, chapitre 1). « Le site culturel fait l'objet d'un « Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) » approuvé par décret (article 8, titre II chapitre I). Dès son approbation, « le plan de protection et de mise en valeur (PPMV) se substitue automatiquement, dans les limites du périmètre du site culturel au plan d'aménagement urbain ».

³¹ A.A.B, Assises juridiques du classement et les composantes du parc. Novembre 2013.

4.3. Le nouveau contexte législatif et réglementaire

Depuis la révolution, la Tunisie a subi des changements marquants qui ont touché son cadre institutionnel, législatif et réglementaire. Sur le plan législatif, la nouvelle constitution de 2014 a accentué son propos sur trois aspects fondamentaux, la préservation de l'environnement, la décentralisation et la démocratie participative. Elle a souligné à tous les niveaux, la nécessité de la protection de l'environnement et la préservation des droits des générations futures à un environnement sain. Sur le plan institutionnel apparaît un nouveau découpage administratif en faveur d'une véritable décentralisation et une bonne gouvernance territoriale. Sur le plan réglementaire, le nouveau code des collectivités locales (CCL) approuvé en 2018 souligne le rôle fondamental des collectivités locales dans la planification, la gestion et le développement des territoires. Il introduit de nouvelles procédures, de nouveaux acteurs et les démarches à suivre afin de parvenir aux objectifs prononcés. Le code de l'urbanisme dans sa phase finale (version septembre 2020) adopte également comme principes généraux la durabilité, la gouvernance locale et l'approche participative.

Compte tenu de ces instruments, nous pouvons réinsérer la problématique du Parc du Belvédère au centre de débat public de façon que l'Etat, la société civile et la population prennent en charge la protection et la préservation de ce patrimoine historique, naturel et social de la capitale. Ce poumon vert, ce lieu de vie et de mémoire des tunisois mérite une attention particulière, plus de moyens financiers et surtout plus d'engagement de la société civile et de la population qui par leur implication, leur présence et leur conscience peuvent participer à sa préservation. Elles peuvent également assurer un rôle de contrôle et de pression sur les autorités locales mais surtout faire adopter un nouveau comportement citoyen qui ne nuit pas au Belvédère mais le met au top des priorités citoyennes. La Municipalité de Tunis, à son tour, pourra jouer un rôle fondamental dans la sauvegarde du Belvédère si elle renforce son aspect hygiénique, urbain et social. A cet effet, elle pourra mettre le budget adéquat, une nouvelle unité de gestion du parc, le mobilier urbain nécessaire pour un bien-être du visiteur. Elle pourra également repenser une nouvelle trajectoire de la voie express X4 en dehors du parc ou de façon à ne pas détruire son écosystème.

Conclusion

Le Parc du Belvédère créé il y'a un siècle est, sans conteste, le premier grand parc urbain en Tunisie qui se distingue par la richesse de son histoire, de son patrimoine paysager, architectural et biologique. Il est également porteur d'un patrimoine immatériel vivant relevant de l'attachement et de la mémoire collective des citoyens. Le Belvédère a accompagné l'évolution de la ville de Tunis et était un de ses points de repère. Il a délimité le tracé de la ville européenne à la fin du XIX^e siècle, il a été un élément d'appel pour les nouveaux quartiers d'habitation en dehors de la ville basse au début du siècle et continue à restructurer la ville de Tunis jusqu'à la période actuelle.

Par son implantation, son étendue, et la richesse de sa faune et flore, le Parc du Belvédère continue à assurer un rôle hygiénique majeur atténuant ainsi l'effet de pollution atmosphérique de la ville de Tunis. Il constitue également une échappatoire pour les amateurs de la nature, les sportifs et les familles qui cherchent un refuge naturel en plein centre-ville, un lieu ludique et de distraction de proximité. La koubba, El Midha, le casino et la piscine constituent des composantes architecturales à valeur architecturale et historique inestimable, des repères incontournables dans la visite du Parc du Belvédère et une plus-value certaine pour le lieu. La richesse du patrimoine naturel, la diversité des espèces végétales, les paysages dégagés et les vues sur la ville renforcent l'attraction du lieu et son originalité. Le parc zoologique un des rares lieux animaliers en Tunisie constitue également une singularité du parc et un motif fort pour son attractivité.



Or, depuis quelques années, le Parc du Belvédère a été victime de diverses agressions qui risquent soit la destruction de son écosystème, soit le déclassement d'une partie de ses terrains ou encore la dégradation de sa faune et flore. Les violences ont touché également les ambiances au sein du parc, la détérioration des animaux et du mobilier urbain. Si la réglementation en vigueur ne parvient pas, à elle seule, à sauver le Belvédère et à préserver sa valeur historique et patrimoniale, la population et la société civile peuvent éventuellement le faire dans le nouveau contexte législatif et réglementaire du pays. Par leur pouvoir de contrôle et de pression sur les autorités locale et centrale, ces acteurs ordinaires parviennent certainement à empêcher toute action ou décision qui entravent la sauvegarde du Parc du Belvédère. Les différentes formes d'appropriation du lieu proposées par l'Association des Amis du Belvédère telles que adressées aux enfants, aux jeunes ou au grand public renforcent leur sentiment d'appartenance et d'attachement au lieu. Elles constituent une nouvelle forme de contre-pouvoir qui défend l'intérêt public et soulève l'enjeu environnemental et social à l'encontre des intérêts particuliers liés à l'immobilier, le foncier et le financier.



Bibliographie

ANT, Série M5, dossier 11, Sous dossier 385, « Correspondances, procès-verbaux et plans relatifs à l'aménagement du parc du Belvédère de la commune de Tunis, 1886-1956 ».

ANT, Série M5, Dossier 11, sous dossier 563, « Correspondances et plans relatifs au levé du plan de la ville de Tunis et les modifications effectuées et l'aménagement de la ville de Tunis (1886-1967) ».

ABDELKAFI Jallel, 1986, *La médina de Tunis, espace historique évolutif, enjeu culturel et politique de l'organisation spatiale*, 4^e vol, thèse de doctorat en urbanisme, Institut d'Urbanisme de Paris, 1986, Paris.

BEN MLOUKA Meriem, 2013, *La Patrimonialisation d'un Parc urbain en Tunisie, le parc du Belvédère*, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette.

BERGAOUI Fadhila, « Le parc du Belvédère : le lac revu et corrigé », dossier de presse en ligne le 18.8.2009. Consulté le 6.1.2012. Disponible sur le site. <http://www.tunizien.net/122909-tunisie-parc-du-belvedere.html>.

BEN HAFIAEDH Khirallah, 2013, « Délimitation et structure de gestion du parc ». Municipalité de Tunis/ A.A.B communication dans le cadre du Colloque *Le Belvédère, un patrimoine à classer*.

BINOUS Jamila, 2013, « Les monuments du Belvédère » communication lors du Colloque *Le Belvédère, un patrimoine à classer*.

CHARFI Emna et HOUMAN Boubaker, 2013, « Quelle place pour la société civile dans la gestion du Parc du Belvédère ? Vers une véritable gouvernance urbaine », Communication dans le cadre du Colloque *Le Belvédère, un patrimoine à classer*.

ELOY. G., 1931, *La ville de Tunis*, à l'exposition coloniale internationale de 1931, Tunis. Edition SAP1, 87 p.

Juliette Hueber et Claudine Piaton, 2011, *TUNIS, Architectures 1860-1960*, Elysad, 233p.

MUNICIPALITE DE TUNIS, 1920, Notice sur le projet d'aménagement, d'embellissement et d'extension de la ville de Tunis, Tunis, Imprimerie Weber, 28 p.

SANTELLI Serge, 1995, *Le creuset méditerranéen*, Paris. C.N.R.S., 126 p.

SEBAG Paul, 1998, *Tunis, Histoire d'une ville*, l'Harmatan, Paris, 684 p.

ZHIOUA Imène, 2002, Actes du séminaire *Etapas de recherches en paysage*, n°4, Ecole nationale supérieure du paysage, Versailles.